

Des voix: Bravo!

M. Marchand (Langelier): Je crois que les Canadiens méritent des égards. Le très honorable député conviendra sans doute avec moi que si nous avons une ligne aérienne nationale, ce qui est important, nous devrions la protéger contre la concurrence déloyale.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Le ministre veut-il laisser entendre qu'il attache plus d'importance aux exigences des sociétés qu'aux besoins des gens? Il ne saurait certes pas être aussi inflexible envers le peuple canadien, ou est-ce que je me trompe?

M. Marchand (Langelier): Je sais que le très honorable député est très sensible et qu'il voudrait probablement venir en aide aux lignes aériennes américaines, mais pour le moment je crois qu'il faut protéger la ligne aérienne canadienne.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: C'est ridicule.

* * *

LES AÉROPORTS

VANCOUVER—LES ESSAIS RELATIFS AU PROJET DE NOUVELLE PISTE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au ministre des Transports. Étant donné qu'il y a quelques semaines, le ministère des Transports se réjouissait parce que des essais de l'appareil ADAC avaient eu lieu sans attirer l'attention de la population et que ces essais avaient prouvé que les gens ne se plaignaient pas du bruit, le ministre peut-il m'assurer que des essais de ce genre ne sont pas effectués à l'aéroport de Vancouver relativement à la nouvelle piste d'atterrissage qu'on projette d'aménager à cet aéroport?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est plutôt étonnant. On ne peut certes pas utiliser la nouvelle piste d'atterrissage puisqu'elle n'est pas encore construite.

M. Fraser: Le ministère pourrait même en tenter l'essai.

M. Trudeau: Et vous seriez le premier passager.

M. Fraser: Ma question au ministre des Transports est fort simple. Des essais simulés ont-ils lieu actuellement et le ministère des Transports prétendra-t-il plus tard que ces avions ont suivi la route exacte que la piste obligera de prendre sans que personne ne s'en soit plaint? Le ministre sait exactement ce que je veux dire.

Questions orales

M. Marchand (Langelier): Malheureusement, le problème qui se pose en ce moment à l'aéroport de Vancouver est celui de la nouvelle piste. Je ne sais vraiment pas si des Twin Otters y atterrissent en ce moment, mais je puis m'en informer. Je ne connais aucun règlement qui empêcherait les Twin Otters d'atterrir n'importe où au Canada.

M. Fraser: Le ministre peut-il assurer la Chambre qu'on ne fait pas de vols secrets simulant la trajectoire qui s'imposerait si la nouvelle piste était construite, afin de pouvoir dire aux gens plus tard: Vous ne vous êtes pas plaints lorsque nous faisons ces essais secrets?

M. Marchand (Langelier): Si l'expérience est tellement secrète que personne n'en a vent, je ne crois pas qu'elle soit réussie. Toutefois, je vais m'enquérir à ce sujet et faire rapport.

M. Baldwin: Demandez à Turner, le ministre de la simulation.

* * *

LA SANTÉ

L'ASSURANCE-MALADIE—LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA SANTÉ QUANT AUX SERVICES ASSURÉS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que le gouvernement fédéral n'a pu échapper à la responsabilité des frais de santé, le ministre est-il au courant de la recommandation formulée par un comité nommé par le Conseil de la santé, qui limite la qualité et la disponibilité des services médicaux assurés?

● (1550)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je suis au courant d'un rapport limitant en Ontario le nombre des services. Je me demande si on pourrait en déduire que cela limiterait la qualité de tels services. Je vais examiner ce rapport. Je n'en ai appris l'existence que par les journaux et je veux m'assurer que de telles propositions répondent aux quatre critères de base du financement par le gouvernement fédéral des services de santé.

L'ASSURANCE-MALADIE—L'OPPORTUNITÉ DE L'INCLUSION DE L'ACUPUNCTURE DANS LES SERVICES MÉDICAUX ASSURÉS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): En outre, monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre s'il va inclure l'acupuncture dans les services médicaux assurés?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est trop tôt pour répondre à cette question. J'y répondrai plus tard.